

secrètement se défier d'un prisonnier, et le geolier, pour mettre un pareil acte à couvert, n'aurait qu'à dire que le prisonnier n'était plus sous sa garde. Ceux-mêmes qui favorisaient la présente résistance à la justice, pourraient en dire un jour les victimes. Ceci n'est qu'un aperçu des principales parties de l'allocution de l'Honorable Juge, qui parla assez au long en cette occasion.

M. RODIER vient d'adresser à l'*Ami du Peuple* une lettre que nous reproduisons, avec d'autant plus de plaisir, que la connaissance personnelle de Mr. Rodier nous faisait une loi de rejeter et non d'abandonner les injurieux soupçons que la rumeur publique avait rapidement traînés de Montréal à Québec. Certes, si la calomnie n'épargne point Mr. Rodier, dont la franchise et la bonne foi furent constamment admises par tous les partis et même par ses ennemis personnels, comme l'excuse de toutes les erreurs où ce monsieur eût pu se laisser entraîner, nul n'est à l'abri de ses traits et l'on peut s'attendre à voir tenir les caractères les plus purs. Nous reproduisons cette lettre aussi pour répondre à la question que chacun se fait-il depuis long-temps ? *que fait Rodier* . et pour montrer que les persuasions les plus chères comme les plus intimes peuvent s'altérer par des événements pour faire place aux vœux les plus inattendus. Mr. Rodier aurait tort de s'en tenir à son vœu de se retirer de la vie publique ; il est encore pour lui une belle carrière à parcourir s'il lui est possible de briser un certain enthousiasme qui tend sans cesse à l'entraîner, malgré lui, dans des extrêmes toujours fâcheux.

#### M. L'ÉDITEUR.

L'ignorance et la malveillance se sont donné la main soit pour censurer injustement ou interpréter atrocieusement mon séjour paisible en Canada. Ce n'était pas assez de l'être constamment occupé d'affaires publiques depuis l'âge

17 ans, d'avoir en 1832 abandonné une des plus brillantes clientèles pour me lancer dans le tourbillon politique, ce n'était pas assez d'avoir plusieurs fois joué ma vie pour des disputes politiques et d'avoir (ô fanatisme !) provoqué en duel et tiré sur mon bienfaiteur et mon meilleur ami, ce n'était pas assez d'avoir souffert une année d'exil, et d'avoir vécu et m'être couvert des aumônes de quelques parents et amis, ce n'était pas assez d'être complètement ruiné, il fallait encore, pour être *patriote*, choisir entre une mort *inutile* par un boulet ou par... ma plume n'écrira jamais le mot. Je n'ai voulu prendre aucune de ces alternatives. Eh bien ! le croira-t-on ? quelque bouche d'enfer a insinué contre moi des soupçons de *délation* et j'apprends que cette accusation circule avec la rapidité de toutes les calomnies.

Je ne devrais peut-être pas descendre jusqu'à me justifier. Sans rappeler les sacrifices que je viens de mentionner, je pourrais interroger les nombreux amis que j'ai eus dans ma vie : tous répondraient que la sincérité et la fidélité furent les traits les plus saillants de mon caractère. Je pourrais même interroger ceux qui parmi eux m'ont trahi et ils répondraient que je n'ai jamais usé de représailles. Je pourrais encore interroger mes ennemis et ils diraient que jamais je ne les attaquaï dans l'ombre, que je leur exprimai toujours mes sentimens franchement et ouvertement, soit à eux personnellement, soit dans les journaux sous ma propre signature.

Cependant, comme j'ai toujours été prêt à rendre compte au public de tous les actes de ma vie publique, je vais le faire en cette occasion une fois pour toutes, *car je m'en suis retiré pour toujours*.

Quand je quittai les Etats-Unis, je n'avais aucun emploi ni commandement dans l'expédition projetée. J'arrivai à Montréal, n'y restai que peu de temps, n'y fis aucune visite, ne vis aucune des autorités ni aucune personne attachée aux autorités et je partis avec ma famille pour l'Assomption, avec la résolution de m'y fixer et d'y exercer paisiblement ma profession. Je n'y avais été que quelques jours, quand je fus informé par un Mr. Scott, marchand de grains, que le bruit courant à Montréal était qu'il y avait un warrant contre moi. Je partis le soir pour Lavaltrie où je restai caché pendant deux nuits et un jour et revins à l'Assomption. Avant mon départ, craignant que ma conduite passée aurait pu donner de l'ombrage au gouvernement, j'écrivis à Montréal, offrant de donner des cautions pour ma conduite paisible. Avant de recevoir une réponse, une autre alarme me fut donnée de l'émanation d'un warrant et je partis alors pour St. Roch où je me tins également caché. Mon frère vint m'y trouver avec une réponse que Son Excellence, à qui ma position avait été représentée, avait bien voulu agréer mes offres, ce dont je lui serai, ainsi que ma postérité éternellement reconnaissant.

Je me rendis aussitôt en ville où je donnai un cautionnement de £3,000 pour quatre ans et je retournai, sans visiter personne, le lendemain, à l'Assomption, chez un parent qui veut bien m'avancer ma pension, jusqu'à ce que je sois en état de le payer.

Après ce récit qui est exact dans tous ses détails, "je proclame devant Dieu et devant les hommes que jamais je n'ai fait, soit directement ou indirectement d'aveu, délation ou dénonciation quelconque contre qui que ce soit, que jamais je n'en fus capable et que jamais on n'en a exigé ou demandé de moi."

Quelqu'humiliante que soit une explication que mes antécédens auraient dû m'épargner, néanmoins j'ai cru devoir la donner pour ceux qui ne me connaissent pas. Pour ceux qui me connaissent, je suis et serai toujours à l'abri de tout soupçon. Et quant à cette autre portion du peuple qui ne se nourrit que de scandale, l'avenir la ramènera elle-même de son erreur et si elle y persiste, peu m'importe.

En résumé, j'ai fait la folie de m'avancer jusqu'au bord de l'abîme : je me suis alors arrêté pour en mesurer la profondeur et j'ai reculé devant le précipice : voilà tout ce que j'ai fait. Et ce sont mes propres compatriotes qui m'en font un crime, comme s'il n'y avait pas assez de victimes, comme si ma vie eût pu être de quelque poids dans la balance des partis !

O faveur populaire, tu ressembles à celles d'une courtesanne. O peuple, veau d'or que j'ai tant idolâtré, peuple, nom magique qui embrassait toute ma science, toutes mes pensées, tous mes desirs toutes mes espérances, toutes mes anxiétés si j'avais su quelle devait être la récompense de mes sacrifices, il y a long-temps que je serais rentré dans la vie privée et je ne serais pas aujourd'hui à implorer la bienveillance de personne ! Le temps qui éclaircit tout, viendra t'ouvrir les yeux : tu reconnaîtras ton injustice et ton ingratitude : mais alors tu auras fait tout le mal que tu pouvais me faire !

J'ai toujours pris pour règle de conduite, M. l'Éditeur, d'opposer le silence à la calomnie. Mais je ne puis souffrir une calomnie aussi atroce que celle à la quelle je suis actuellement en butte. J'avais l'espérance, avec une réputation intègre, de me relever, par mon travail, honorablement, de ma pauvreté : c'était la dernière ressource qui me restait après tous mes malheurs : on cherche à me la ravir : je ne le souffrirai pas.

Je déclare donc que celui qui répétera cette infâme calomnie et dont je découvrirai le nom, ira prouver devant les autorités la vérité de ses assertions. Mon honneur et ce que je dois à ma famille me forceront à cette démarche quel que désagréable qu'elle puisse être.

J'ai dit, M. l'Éditeur, que je me retirais de la vie publique : qu'on comprenne bien que je n'en quitte pas une pour en commencer une autre : je déclare que je n'appartiendrai plus à aucun parti, à aucune caste politique de quelque dénomination que ce soit et que je veux dévouer le reste de mes jours à l'exercice de ma profession et aux intérêts de ma famille. "Je termine ma carrière politique sans regrets, et sans remords. Si elle fut sans gloire, du moins elle fut sans reproche."

J'ai l'honneur d'être,

M. l'Éditeur,

Votre très humble, etc. etc.

EDOUARD E. RODIER.

L'Assomption, 19 Nov. 1838.

P. S. Je saisis cette occasion pour vous annoncer que les paroisses de l'Assomption, St. Sulpice, Lavaltrie, Repentigny, St. Jacques et St. Roch sont et ont été aussi paisibles que l'hiver dernier. L'insurrection n'a pas même créé de sensation dans ces endroits.

Le Baron de Frateline, d'abord prisonnier civil puis prisonnier d'état, enfermé dernièrement avec les accusés politiques de Québec dans la citadelle, fut, nous dit-on, transféré à Montréal ; selon les uns pour y être jugé, selon d'autres pour y servir de témoin contre des personnes qu'il lui serait possible de compromettre. Nous donnons cela pour ce que valent des bruits publics.